Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

LE POINT SUR …

Assemblée générale des membres du mercredi, 25 septembre 2013

La prochaine assemblée sera chargée et nous espérons que vous y assisterez en grand nombre!

Premièrement, c'est avec une grande fierté que nous soulignerons la nomination à titre de « membre à vie » de la consœur Lucie Monette et du confrère André Presseault. Nous invitons les membres retraités ou non, ayant travaillé avec eux ou non à venir y assister et à profiter de l'occasion pour se remémorer des situations et des faits marquants ou cocasses ainsi que pour souligner l'implication de ces deux syndicalistes.

De plus, nous procéderons à la première et à la deuxième lecture des règlements locaux révisés.

Également, nous discuterons des dernières résolutions pouvant être adoptées et soumises au prochain congrès F.T.Q.

Nouveau projet de livraison de colis le jour même

Il est de plus en plus question de l'avenir de Postes Canada. La vision syndicale de cet enjeu fait la promotion de l'ajout de nouveaux services et de l'amélioration des services actuels.

Dans de nombreuses tribunes, nous avons dénoncé le manque d'agressivité démontré jusqu'ici par l'employeur afin d'être plus compétitif sur le marché du colis. Nous sommes heureux de constater que celui-ci semble disposé à mettre de l'avant cette stratégie.

L'avenir de Postes Canada doit passer par la négociation avec le Syndicat; c'est ainsi qu'un protocole d'entente a été conclu afin de mettre à l'essai un nouveau service de livraison de colis le jour même.

Nous applaudissons cette initiative, laquelle fait également suite à de nouvelles annonces publicitaires faisant la promotion de la livraison et du ramassage de colis par Postes Canada.

Nous avons, et de loin, les meilleures infrastructures afin d'offrir de bons services à la population et c'est par l'innovation et la négociation que nous pourrons assurer la pérennité du service postal public et universel.

Projet de loi C-377

Pour nous, il est évident que le refus du sénat d'adopter le projet de loi C-377, tel que présenté au parlement, ne veut pas dire que les conservateurs reculeront dans leur campagne visant à affaiblir les syndicats.

Une chose est claire, ce gouvernement s'attaque à tous les filets sociaux auxquels à droit la population du Québec et du Canada.

Le gouvernement, avec ses décisions anti-démocratiques, force la société civile à se mobiliser et cela durera sûrement jusqu'aux prochaines élections. Nous devons toutes et tous continuer à surveiller les décisions du gouvernement majoritaire de Harper.

VERSO

Informations FFRS (clause 13.03)

Voici la transcription d'un courriel reçu du Syndicat national, concernant le paiement pour le travail effectué dans un autre itinéraire :

> *« Le STTP a appris que Postes Canada avait un problème avec le système de paie du SAP en ce qui concerne les bons de paiement spécial des FFRS. Le service des Relations du travail au siège social de Postes Canada a confirmé l'existence du problème. Nous ne savons pas quelle est l'ampleur du problème, mais nous pouvons présumer que tout travail effectué sur un autre itinéraire (13.03) ne sera pas payé.*
>
> *Si on vous rapporte qu'un membre n'a pas été payé ou qu'il s'est fait dire qu'il n'obtiendra pas le paiement spécial, veuillez nous en informer au bureau national et nous indiquer le nom du membre, son installation postale et le numéro de son itinéraire.*
>
> *Nous allons compiler l'information et examiner les cas un à un dans le but de déterminer les mesures à prendre. »*

Si vous êtes lésé(e)s par ce litige, il est important de nous en aviser le plus rapidement possible.

Nous profitons de l'occasion pour vous demander d'encourager vos consœurs et confrères à s'abonner à notre infolettre en allant sur notre site web à l'adresse suivante : www.sttpmtl.com et n'oubliez pas d'aimer notre page Facebook.

Solidarité,

Alain Duguay
Président
STTP-Section locale de Montréal
AD/mhg sepb-574

Montréal, le 17 septembre 2013 / **093**